

## **COGECO COMMUNICATIONS INC. ANNONCE LE RACHAT DE SES DÉBENTURES GARANTIES DE PREMIER RANG À 5,15 % ARRIVANT À ÉCHÉANCE LE 16 NOVEMBRE 2020**

**Montréal, 19 juin 2020** - Cogeco Communications inc. (« Cogeco » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle rachètera en date effective du 20 juillet 2020 (la « date de rachat »), avant échéance, la totalité du montant en capital de 200 millions \$ de ses débentures garanties de premier rang à 5,15 %, série 2, arrivant à échéance le 16 novembre 2020 (les « débentures 2020 ») qui sont en circulation. Le prix de rachat des débentures 2020 (le « prix de rachat 2020 ») est défini dans l'acte de fiducie régissant les débentures 2020 et est majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat. Le prix de rachat 2020 sera payé en espèces selon les conditions stipulées dans l'acte de fiducie.

### **À PROPOS DE COGECO COMMUNICATIONS**

Cogeco Communications inc. est une société de communications. Elle est le 8<sup>e</sup> câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, et sur la côte Est des États-Unis, sous la marque Atlantic Broadband (dans 11 États, du Maine jusqu'en Floride). Cogeco Communications inc. fournit aux clientèles résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

-30-

### **INFORMATION :**

Andrée Pinard  
Vice-présidente et trésorière  
andree.pinard@cogeco.com  
514 764-4700